



## VIEILLES CHOSES

ET

## VIEUX MOTS LYONNAIS

### RECTIFICATION

DANS le tome II de la *Revue du Lyonnais*, v<sup>e</sup> série, page 296, j'ai cité le texte suivant du *Tarif du péage de Lyon (1277-1315)* : « Li chargi de les moutonines ne d'*anines*, I d. » et j'ai traduit avec beaucoup de confiance *anines* par peaux d'ânes (1).

« Il n'est rien de plus beau que de reconnaître ses torts », dit la sagesse des nations, ce que je translate plus simplement par : il vaut mieux se dire bête à soi-même avant que les autres vous le disent.

Or *anina*, ne doit pas signifier ici peau d'âne, mais peau d'agneau.

Faut-il plaider les circonstances atténuantes ? L'erreur était facile, peut-être même impossible à éviter.

---

(1) Par la même occasion, je dois rectifier une faute typographique. Page 296, ligne 17-18, au lieu d'*aminin*, lisez *anin*.